

Au delà du 17 octobre 1961

Muriel COHEN

Un livre et deux documentaires apportent un éclairage neuf sur la répression de la manifestation du 17 octobre 1961. Replaçant l'événement dans la longue durée, ils montrent qu'il ne s'agit pas d'une bavure, mais d'un « massacre colonial », perpétré par la police parisienne sous les ordres de Maurice Papon.

Recensés : Emmanuel Blanchard, *La Police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2011, 447 p., 26 € ; et les films *Octobre à Paris* de Jacques Panijel (1962) et *Ici on noie les Algériens* de Yasmina Adi (2011).

Au cours de la répression de ce qu'on appelle la « manifestation » du 17 octobre 1961, cent à deux cents Algériens furent assassinés par la police parisienne, tandis que des milliers d'autres, parmi les 11 000 arrêtés, étaient expulsés vers l'Algérie. 20 à 30 000 personnes (entre un quart et un sixième des Algériens de la région parisienne) avaient pris part à cette manifestation. Longtemps oublié, cet événement a, depuis une vingtaine d'années, donné lieu à une abondante production historiographique, qui a permis d'établir clairement les faits. Le livre de Jim House et Neil MacMaster paru en 2008 semblait épuiser la question¹. Les documents présentés ici ont cependant l'intérêt d'apporter des témoignages inédits sur la répression policière (*Octobre à Paris* et *Ici on noie les Algériens*) et de revenir sur la généalogie de cette violence (*La Police parisienne et les Algériens*).

Trois regards sur la guerre d'Algérie en métropole

L'ouvrage *La Police parisienne et les Algériens* est tiré de la thèse d'Emmanuel Blanchard. Il s'agit d'un travail extrêmement rigoureux, convaincant et nuancé, qui s'appuie principalement sur les archives de la préfecture de police (PP) et du ministère de l'Intérieur. Parti d'une interrogation sur les conditions sociales de la répression du 17 octobre 1961,

¹ Voir <http://www.laviedesidees.fr/17-octobre-1961-terreur-d-Etat-et.html>

l'auteur se penche sur les pratiques quotidiennes de la police parisienne vis-à-vis des Algériens et la « matérialité de leurs interactions » (p. 8), s'inspirant du travail d'Alain Dewerpe sur le « massacre d'État » du métro Charonne².

Dans une première partie, Emmanuel Blanchard décrit le nouveau statut des Algériens, adopté entre 1944 et 1947 pour sauver le projet colonial, et ses conséquences en métropole. Il s'agit, selon l'auteur, d'un « véritable désarmement législatif et institutionnel en matière de police » (p. 32) dans la mesure où les Algériens sont désormais théoriquement des citoyens français. Emmanuel Blanchard analyse dans une deuxième partie l'adaptation de la police à cette nouvelle situation, par la création de services apparemment généralistes et l'adoption de méthodes différentes pendant la période 1947-1958. La troisième partie revient sur la construction du « problème nord-africain » par la PP à la même période, à travers l'analyse des discours qui assimilent les travailleurs algériens à des mendiants et des criminels. L'enjeu, pour la PP, est de légitimer la refondation de services de police spécifiques aux Algériens, en dépit de leur nouveau statut de citoyens français. Ces projets rencontrent un important soutien, en raison de la proximité du préfet de police avec certains élus et la presse, mais occasionnent des conflits récurrents avec le ministère de l'Intérieur. Enfin, la dernière partie décrit la réussite de la stratégie d'autonomisation de la PP entre 1958 et 1962 sous la houlette de Maurice Papon. Des services spécialisés sont finalement créés, dont les méthodes radicales sont importées du terrain colonial et empruntent au registre militaire. La manifestation elle-même n'est abordée qu'au chapitre 11, en conclusion.

Octobre à Paris est un film documentaire réalisé par Jacques Panijel dans la foulée des événements. Il s'agit d'un document engagé, témoignage à chaud et à charge sur les actes commis par la police parisienne. Le réalisateur appartenait au comité Audin, constitué à la suite de la disparition du jeune mathématicien communiste algérois en 1957, arrêté et assassiné par l'armée française. Le film fut censuré dès sa sortie et saisi à chaque tentative de projection. Par la suite, Jacques Panijel refusa sa distribution pour des raisons qui restent obscures, malgré l'obtention d'un visa en 1973. Le film n'est sorti sur les écrans que pour le cinquantenaire de la manifestation, après la mort de Panijel en 2010.

² Alain Dewerpe, *Charonne, 8 février 1962 : anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006.

Tourné entre les bidonvilles de Nanterre, Gennevilliers et la Goutte d'Or, ce documentaire donne dans une première partie la parole à des Algériens battus, pour certains torturés ou laissés pour morts par la police française, entre 1958 et 1961. La seconde partie évoque la manifestation, à travers la reconstitution filmée du départ des manifestants de Nanterre et un montage de photographies. Ce documentaire constitue une archive exceptionnelle sur les violences employées à l'égard des Algériens et, plus généralement, sur la sociologie des Algériens parisiens des années 1960. Le documentaire donne en effet la parole à plusieurs femmes et enfants, mais aussi à des travailleurs qualifiés, dont la présence est souvent ignorée.

Ici on noie les Algériens a été réalisé cinquante ans plus tard, en 2011, par Yasmina Adi. Celle-ci avait déjà réalisé *L'autre 8 mai 1945*, à propos du massacre de Sétif, qui constituait un véritable travail de recherche historique. Ici, l'auteur revendique avant tout une visée mémorielle. Centré sur la répression de la manifestation, ce documentaire a l'originalité de donner la parole à plusieurs femmes, veuves de manifestants, mais aussi militantes du FLN³. Il se fonde surtout sur de remarquables documents issus des archives de la PP, méconnus jusqu'ici : photographies du PC de la police au soir du 17 octobre et des Algériens internés au Parc des Expositions, film d'actualités cinématographiques sur l'expulsion d'Algériens à l'aérodrome du Bourget, etc.

Les acteurs de la répression

Emmanuel Blanchard apporte des éléments particulièrement intéressants sur le recrutement sociologique des agents aux différents niveaux de la hiérarchie policière. Sa recherche est notamment guidée par l'hypothèse de la socialisation coloniale des acteurs comme facteur d'explication des violences. Si les préfets de police sont pour la plupart « intégrés à l'espace colonial » (p. 176), l'étude des carrières d'un échantillon de gardiens de la paix le mène à conclure à la « faiblesse du capital colonial » de la plupart des agents, dont l'expérience coloniale se résume généralement à leur engagement militaire en Algérie.

C'est donc sur les services spécialisés dans les populations « nord-africaines » (Brigade nord-africaine dans l'entre-deux-guerres, puis Brigade des agressions et violences à partir de 1953) qu'il concentre son étude. Il montre notamment que parmi les agents recrutés,

³ Plusieurs documentaires de qualité existent déjà sur le sujet : *Le silence du fleuve* d'A. Tristan et M. Lallaoui (1991) et *Une journée portée disparue* de P. Brooks et A. Hayling (1992).

qu'ils soient Français ou « Nord-africains », les berbérophones ou arabophones sont toujours minoritaires. Ce n'est plus le cas après 1958. Maurice Papon crée les services d'assistance technique calqués sur les SAS algériennes⁴ et dirigés par des officiers des Affaires algériennes, et surtout la Force de police auxiliaire (FPA) en 1960. Cette unité « militaro-policrière » (p. 322) est constituée de harkis recrutés en France et en Algérie. Ces derniers jouent un rôle central dans le dispositif répressif instauré par le préfet. Leur nombre se réduit à 400 environ parmi les 20 000 agents de la PP, mais ils sont en première ligne parmi les différentes unités engagées au soir du 17 octobre. Plus généralement, ils sont chargés des tâches de « basse police » et on leur délègue les actes de torture perpétrés dans les caves de la Goutte d'Or (filmées dans *Octobre à Paris*)⁵.

Quoi qu'il en soit, les forces de police classiques recourent quotidiennement à l'humiliation et à la violence à l'égard des Algériens. Pour autant, il ressort de cette étude que cette attitude générale ne s'explique pas par une socialisation coloniale des agents, mais plutôt par la construction d'une figure de l'Algérien comme « indésirable ».

Périodisation et nature des violences

On peut regretter l'absence de contextualisation dans le documentaire de Yasmina Adi, qui ne remonte guère au-delà de l'instauration du couvre-feu le 5 octobre 1961, considéré comme le déclencheur immédiat de la manifestation. Ce film présente cependant l'intérêt de ne pas s'arrêter à la date du 17 octobre et de s'attarder sur les réactions de la société française dans les semaines suivantes, alors qu'on insiste souvent à tort sur le silence qui suivit⁶. Tourné à l'époque des faits, *Octobre à Paris* ne nécessitait pas de revenir sur un contexte alors connu de tous⁷. Il est cependant intéressant de constater que les témoignages évoquent des exactions survenues dès 1958, signe que la violence des policiers au soir du 17 octobre était alors perçue comme la continuité de pratiques préexistantes. Réalisé par un résistant d'origine roumaine et juive, ce film inscrit explicitement le 17 octobre dans la filiation de la persécution des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Le film se termine sur des images de Charonne, tandis que la voix *off* suggère que le « fascisme » est la source des violences policières.

⁴ Les sections administratives spécialisées ont été créées à partir de 1955 pour encadrer les populations rurales d'un point de vue administratif et sanitaire, mais aussi policier.

⁵ Paulette Péju, *Ratonnades à Paris*, précédé de *Les Harkis à Paris*, 2000.

⁶ Sylvie Thénault, « Le fantasme du secret autour du 17 octobre 1961 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°58, avril-juin 2000.

⁷ Une introduction réalisée par Medhi Lallaoui a été ajoutée pour la sortie nationale le 14 octobre 2011.

C'est en adoptant une perspective de moyenne durée qu'Emmanuel Blanchard se démarque sur le terrain déjà très balisé du « 17 octobre ». Malgré la date de 1944 annoncée dans le titre, l'auteur fait remonter ses analyses jusqu'à l'entre-deux-guerres. Cette périodisation lui permet de souligner l'ancienneté du traitement différencié des migrants algériens. Dans le même temps, l'auteur relativise la spécificité coloniale en soulignant que les formes de gestion adoptées par la police à l'égard des Algériens sont, à certains égards, proches du traitement d'autres populations jugées indésirables, telles que les prostituées, les vagabonds ou encore les étrangers⁸. Emmanuel Blanchard prend par ailleurs acte de ce que la guerre d'indépendance algérienne commence dès 1945⁹ et rappelle des épisodes peu connus tels que la répression du défilé du 14 juillet 1953 à Paris (qui fit six morts algériens) et l'émeute de la Goutte d'Or en juillet 1955 (qui déboucha sur l'expulsion vers l'Algérie de 400 militants nationalistes présumés). La répression du 17 octobre 1961 apparaît dès lors comme l'acmé d'un processus engagé de longue date.

Le 17 octobre 1961 : un massacre colonial

Les travaux de Jim House et Neil MacMaster ont déjà montré que la répression du 17 octobre 1961 ne constituait pas un accident isolé, fruit d'un dérapage des forces de police, comme cherchait à le montrer Jean-Paul Brunet¹⁰, mais s'apparentait à un « massacre colonial ». Emmanuel Blanchard reprend cette idée : c'est à la fois la nature de colonisés des réprimés, et le « chèque en blanc » signé par Maurice Papon à des policiers excédés par les meurtres d'agents perpétrés par le FLN, qui rendent possible le massacre du 17 octobre 1961. L'auteur opère un rapprochement judicieux avec le massacre des Carrières centrales à Casablanca en décembre 1952, au cours duquel plusieurs centaines de Marocains furent tués. Concernant les circonstances immédiates, Emmanuel Blanchard apporte par ailleurs une analyse neuve et convaincante à partir des archives des syndicats policiers : Maurice Papon n'a manifesté aucun souci de protéger les gardiens de la paix qu'il avait engagés dans la lutte contre le FLN et s'est ensuite appuyé sur leur colère pour favoriser une répression aveugle. L'apport de l'étude d'Emmanuel Blanchard ne se situe cependant pas tant dans

⁸ Fabien Jobard (<http://www.laviedesidees.fr/Anthropologie-de-la-matraque.html>) cite le livre d'Emmanuel Blanchard dans son compte rendu de *La Force de l'ordre* de Didier Fassin. Il l'utilise pour montrer que la violence policière s'inscrit dans une histoire longue du traitement des indésirables. Pour autant, il ne nous semble pas que le propos d'Emmanuel Blanchard permette de conclure à l'absence d'une dimension post-coloniale des violences policières contemporaines. Sur ce point, ce dernier apporte une conclusion très nuancée et rappelle notamment que les policiers des années 1960 et 1970 avaient été très marqués par la guerre d'Algérie.

⁹ Sylvie Thénault, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, Paris, 2005.

¹⁰ Jean-Paul Brunet, *Police contre FLN : le drame d'octobre 1961*, Flammarion, Paris, 1999.

l'interprétation des causes immédiates des violences, que dans son analyse socio-historique de la constitution du « problème nord-africain » dans la seconde moitié du XX^e siècle, au cœur de la capitale impériale.

Pour aller plus loin :

- Entretien avec Jacques Panijel, revue *Vacarme* : <http://www.vacarme.org/article221.html>

Publié dans laviedesidees.fr, le 20 mars 2012

© **laviedesidees.fr**